



Procès-Verbal du Conseil Municipal

Le mercredi 14 juin 2023 à 20h sous la présidence de Sylvie EDELIN Maire, le Conseil Municipal s'est réuni en salle annexe de la mairie.

- **Présents (13)** : Mesdames EDELIN, DELRIEU, DERVIN, LAUDET-MARTINET, E MARCHAND, MAYET, SANVOISIN Messieurs CURTON, DENIS, DESVAUX, GUEULLET, REMMEAU, SILVANO

- **Excusés (1)** : Mme Coralie MARCHAND (pouvoir Mme Evelyne MARCHAND)

- **Quorum de 8 atteint**

Secrétaire de séance : Mme Michelle MAYET

Le PV précédent est adopté à l'unanimité. Michelle MAYET est désignée comme secrétaire de séance.

1 - Décisions

Conformément aux délégations accordées par le Conseil Municipal à madame la Maire, il est donné lectures des dernières décisions prises :

- Adhésion à la Fédération Nationale des Comités et Organismes de Festivités (FNCOF)
- Les emplois d'été au sein du service technique sont pourvus par Enzo CHEVALIER, Quentin DERVIN, Benjamin DEVALLIERE, Lucas MOREAU
- Personnel communal :
 - Recherche d'un agent polyvalent du 1^{er} septembre 2023 au 30 juin 2024 en contrat PEC ou éventuellement en contrat d'apprentissage au sein du service animation (poste à 26h)
 - Poste à pourvoir à compter du 1^{er} novembre 2023 au sein du service animation à temps non complet (25h), qualifications requises : CAP Petite Enfance, BAFA ou équivalent.
 - Un remplacement pour congés maternité au sein du service Animation sera assuré par Mme Manon BEUGNOT titulaire du BAFA sur juin et juillet puis par Aurore PLAIDIT titulaire du CAP Petite Enfance à compter du mois de septembre.

2- Marché Public : Place Iris Raquin

Une consultation publique s'est déroulée du 10 mai au 1^{er} juin 2023 pour l'aménagement de la Place Iris Raquin (parking du Centre d'Animation Culturelle) et une négociation a eu lieu du 5 au 8 juin dans le cadre d'un marché à procédure adaptée. Suite aux réunions de la commission d'Appel d'Offres les 2 et 9 juin 2023, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise EUROVIA la mieux-disante pour un montant de 122 500€ HT. Les travaux doivent débuter au mois de juillet après la fête patronale.

Votants : 13 + 1 pouvoir

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

3- EPF Auvergne

Le Conseil Municipal décide de réaliser une convention de portage avec l'EPF SMAF pour l'acquisition de parcelles A 562-563-564 et A 558-559-560-561-565-566-567-568-1008 sur le site de la Fonglaterie.

Votants : 13 + 1 pouvoir

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

4- Convention Ecole de moto-cross

Madame la Maire rappelle les échanges avec les associations occupantes du terrain des Aigriers c'est-à-dire l'association du motoclub Yzeurien, la section Enduro, l'association des Aéromodélistes du Bourbonnais ainsi qu'avec la société « Aventure Off Road ». Le Conseil Municipal décide de prendre une convention avec cette dernière pour un enseignement à la conduite des 2 roues. Cette convention prendra effet à compter du 15 juin 2023 au 31 décembre 2024. Les cours de conduite pourront se dérouler les mercredis et samedis de 9h à 17h30. A compter du 1^{er} janvier 2024, une redevance mensuelle de 100 € sera versée à la commune (voir document en annexe)

Votants : 13 + 1 pouvoir

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

4- Objet de la délibération : remboursement prix carte grise site ANTS

Madame la Maire explique au Conseil municipal que le site d'Etat ANTS de validation des cartes grises, n'accepte toujours pas les mandats administratifs des collectivités. Suite à l'achat d'un camion Renault immatriculé ED 670 CH, madame la Maire doit faire une avance de 527.76 € par carte bancaire. Le Conseil Municipal autorise madame la Maire à être remboursée de cette avance.

Votants : 13 +1 pouvoir

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

5- Budget : Décisions modificatives

- Fonctionnement
 - Recettes 7488 + 20 000 € (Vente terrain Clos des Vignes)
 - Dépenses 60612 + 10 000 € (Energie), 6068 + 1148 € (Autre matière et fourniture), 6413 + 7 500 € (personnel non titulaire), 65568 + 1452 € (Syndicat du Collège +1 340 €, SICTOM + 92 €)
- Investissement Place Iris Raquin
 - Recettes + 18 000 € amendes de police, + 9 500 € dépenses imprévues
 - Dépenses + 27 500 €

Votants : 13 + 1 pouvoirs

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 14

Pour : 14

Contre : 0

Divers

- Plan Local d'Urbanisme : suite au retour de l'étude environnemental, un nouveau débat sur le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) aura lieu début juillet en Conseil Municipal. Le PLU devrait être arrêté au mois de septembre. Les partenaires associés seront consultés (durée 4 mois). L'enquête public pourrait se dérouler lors du 1^{er} trimestre 2024 pour une approbation définitive du PLU d'ici 1 an.
- La Collecte de téléphone effectuée en partenariat avec l'association l'association des Maire, l'association des Maires ruraux et le groupe ORANGE a permis de récolter 4.14 kgs. La collecte continue en mairie.

- Ecole : les élèves de CM2 se verront remettre une calculatrice pour leur passage au collège.
- Les travaux de pose de l'enrobé du city stade et du gazon synthétique ont débuté. Le City stade sera fonctionnel dans la première quinzaine de juillet.
- Dates à retenir :
 - Journée de l'Office du Tourisme le jeudi 29 juin à Saint-Menoux
 - Fête Patronale le samedi 2 juillet
 - Une manifestation est prévue avec les acteurs socio-économiques de la commune le lundi 10 juillet à partir de 18h30.

Fin de séance 22h00

La Présidente,
Sylvie EDELIN

La Secrétaire,
Michelle MAYET